

Villemoble & Vous

Villemoble Magazine

N°109 - MARS 2025

Le PLUi est entré en vigueur



4/5

Vous y étiez !

Retour en images
sur les actualités
des dernières semaines

10

Parlons de...

Patrick Kientz :
dans son regard de photographe

17

Focus Sport

Découvrez les résultats de vos clubs
villemomblois et les prochaines
dates des rencontres sportives

6/8

Actus

Les actus et petits rappels

11/15

Grand angle

Urbanisme : Le Plan local
d'urbanisme intercommunal (PLUi)

19

Bingo Villemomblois

Participez à notre nouveau
jeu concours !

9

Toujours + d'infos

Les actualités de GPGE

16

Agenda

Toutes les dates à retenir



VILLEMOMBLE MAGAZINE | Directeur de la publication : Jean-Michel Bluteau, Maire de Villemoble | Directrice de la communication : Christelle Charlot
Rédaction : Titouan Victor De Sousa, Sylviane Taquet | Création graphique, maquette et suivi de fabrication : Lucie Nouaille | Photographies : Charlotte Dubois, Shany Francillette, Lucie Nouaille, Drone For You, Patrick Kientz, Stéphane Kerrad, Adobe Stock, DR | Impression : L'Imprime, 20 rue des Frères Lumière, 93220 Neuilly-sur-Marne, 01 49 44 88 20 | Édition : mars 2025 | Tirage : 15 000 exemplaires | Dépôt légal : à parution | Numéro ISSN 1274-7858

Chères Villemombloises,
Chers Villemomblois,

Le PLUi est désormais en vigueur. Ce document d'urbanisme qui remplace notre PLU se veut même plus rigoureux.

Nous nous sommes attachés à reprendre nos précédentes dispositions et même à aller plus loin dans les dispositions de préservation de notre tissu pavillonnaire remarquable.

La construction de logements est maîtrisée pour préserver notre équilibre. Ce contrôle est objectif puisque j'ai signé des permis de construire pour 130 logements par an depuis 2020 (puisque la loi nous oblige à en produire 130) là où les précédentes municipalités en signaient pour plus de 300 par an.

La maîtrise de l'urbanisme à Villemomble est une réalité. Pour préserver cet équilibre il nous faut également assurer la sécurité sur notre commune. C'est la raison pour laquelle notre police municipale, en lien permanent avec la police nationale intervient sans relâche. Nous avons désormais plus de **200 flux vidéos qui permettent de couvrir 85% du territoire communal et ce sont 95% des affaires qui sont portées en justice qui donnent lieu à condamnation.**

Nos services de police sont efficaces et c'est une réalité. Vous vous en souvenez, **nous avons changé l'éclairage public en un temps record.** Cela fait partie de notre adaptation aux changements climatiques. Nous installons des crosses qui permettent d'éclairer sous le feuillage des arbres et donc la voirie plus basse en tenant compte de l'élagage des arbres que nous réalisons de manière plus raisonnée (pour le développement de la canopée villemombloise et les îlots de fraîcheur qu'elle permet).

Les rues sont mieux éclairées le soir et la nuit, c'est une réalité.

Pour vous expliquer tout cela en détails et pour échanger sur notre ville résolument projetée dans l'avenir, nous avons récemment ouvert la maison des projets. Elle permet à chacun des Villemomblois de venir s'informer sur tous les projets réalisés, en cours et à venir sur la commune. Elle permet à chacun de savoir comment, grâce à l'action de notre commune, chacun peut mieux organiser son quotidien.

Je vous invite à vous y rendre.

Vous le voyez, Villemomble vit avec son temps et se projette dans l'avenir même si la tâche reste encore importante.

Bien fidèlement.

Jean-Michel Bluteau,
Maire de Villemomble
Conseiller Départemental de la Seine-Saint-Denis



== VOUS Y ÉTIEZ ! ==



VILLEMOMBLE COMEDY CLUB

Salle comble au Théâtre Georges Brassens le 8 février dernier, pour la 6^e édition du Villemomble Comedy Club, qui accueillait Silver, Sophie Loustalot, Julien Sabas, Myriam Baroukh et Marion Hailé.





VISITE DANS LES ÉCOLES

Début février, Monsieur le Maire a entamé un cycle de rencontres avec plusieurs classes élémentaires de la ville. Durant ces visites, les jeunes villemomblois ont pu échanger sur le rôle et la fonction de Maire.



LA 4L VILLEMOMBLOISE

Le 8 février dernier, Léo et Lucas quittait Villemomble pour prendre le départ du plus grand raid étudiant d'Europe: le 4L Trophy. Il les mènera de Biarritz à Marrakech en passant par l'Espagne. Une belle aventure humaine, citoyenne et solidaire qui vous sera prochainement racontée en détails.



LES HEURES MUSICALES



Le Conservatoire Maurice Ravel a lancé un nouveau rendez-vous mensuel, Les Heures Musicales, la prochaine session se déroulera **le jeudi 20 mars, à 19h.**

Il s'agit d'auditions mensuelles qui sont l'occasion pour les élèves du conservatoire, musiciens ou danseurs, de se confronter à l'expérience de la scène et de faire découvrir au public les morceaux et chorégraphies qu'ils ont préparés. En tant que solistes, orchestres, groupes de musiques amplifiées ou danseurs, les élèves seront heureux de vous compter parmi les personnes venues les applaudir.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le conservatoire au 01 48 55 05 05 ou par mail à conservatoire@mairie-villemoble.fr

LA FOIRE AUX GRENIERS DE GALLIENI

Vêtements, jouets, babioles, livres, tableaux... Venez chiner pour dénicher quelques trésors! **Rendez-vous le dimanche 6 avril, de 9h à 18h, pour la traditionnelle Foire aux greniers de printemps qui aura lieu avenue du Général Gallieni.** Vous souhaitez vous-même vendre quelques objets?

Les périodes d'inscription sont les suivantes :

- Du 10 au 12 mars inclus, pour les riverains
- Du 13 au 20 mars inclus, pour les villemomblois
- Du 21 au 24 mars inclus, pour les non-villemomblois

Retrouvez l'ensemble des modalités sur villemoble.fr. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service évènementiel au 01 49 35 25 39 ou à evenementiel@mairie-villemoble.fr

LE PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

Grand Paris Grand Est (GPGE) se dote d'un nouveau plan pour faciliter les déplacements sur l'ensemble de son territoire. Le Plan Local de Mobilité (PLM) a pour ambition de rendre les déplacements plus agréables et plus efficaces, pour tous.

L'élaboration de ce plan a commencé en septembre 2024. Durant 4 mois, une analyse des modes de transport existants, des infrastructures et des habitudes de déplacement a été réalisée afin d'identifier les enjeux et besoins spécifiques du territoire. En tenant compte des enjeux environnementaux, économiques et sociaux, plusieurs objectifs ont été fixés : développer l'usage du vélo, conforter la place de la marche, renforcer l'attractivité du réseau de bus, adapter la place de la voiture, etc.

Ces perspectives ont été définies grâce à un questionnaire en ligne mis à la disposition des habitants du territoire, entre le 1^{er} octobre et le 8 novembre 2024. Près d'un millier de réponses ont été collectées, auprès d'habitants, entreprises, associations et institutions. **Avec 82 retours, Villemoble est la 3^e contributrice en terme de participants, à l'échelle des 14 communes composant GPGE.** En parallèle, des ateliers participatifs ont été organisés par GPGE. Ce travail se poursuivra avec la phase 2 relative à l'élaboration du plan d'action du PLM en organisant 6 ateliers de consultation publique en mars et avril sur le territoire de GPGE. À ce titre, Villemoble a le plaisir d'accueillir le 1^{er} atelier de la phase 2, le **jeudi 27 mars 2025 à 19h**, salle Chatrian (médiathèque) – 118 Grande Rue. Inscrivez-vous!

Le PLM devrait être totalement finalisé d'ici la fin de l'année 2025. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur la page internet dédiée au PLM, sur le site de GPGE.

Inscription aux ateliers




Repenser la mobilité pour mieux se déplacer.

4^E ÉDITION DU BAROMÈTRE VÉLO



La quatrième édition du Baromètre Vélo, organisée par la Fédération des usagères et usagers de la bicyclette (FUB), a été lancée le 28 février 2025.

Cette grande enquête nationale, de trois mois, propose aux citoyens de tous les territoires d'évaluer le climat cyclable de leur commune tout en proposant des pistes d'actions prioritaires. À travers un questionnaire portant sur la sécurité, le confort, les efforts de la commune, les services et stationnements, ils pourront exprimer leur ressenti sur l'environnement cyclable. En 2021, la troisième édition du Baromètre Vélo avait récolté plus de 277 000 réponses, venant de 1 624 communes. À Villemomble, ce sont 74 réponses qui avaient été collectées lors de la dernière édition.

L'antenne locale de Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) donne rendez-vous à tous les Villemomblois sur le site barometre.parlons-velo.fr pour participer à cette grande enquête citoyenne avant le 3 juin.

Plus d'information sur fub.fr ou par mail à villemomble@mdb-idf.org



← Scannez le QR code pour participer à l'enquête nationale

LE PIMMS S'INSTALLE

Le PIMMS est un guichet multiservices destiné aux personnes qui souhaitent être accompagnées dans la réalisation de diverses démarches administratives (CAF, France Travail, demande de logement social...). En fonction de la demande, le guichet oriente vers le bon interlocuteur, repère et accompagne les situations de précarité financière, sensibilise aux enjeux des économies d'énergie et aide à la compréhension des documents administratifs. Par ailleurs, le PIMMS sensibilise au numérique à travers des ateliers d'apprentissage et la découverte des démarches en ligne.

Le PIMMS est accessible gratuitement et sans rendez-vous tous les mardis. Depuis peu, le PIMMS mobile s'est sédentarisé et vous accueille désormais les **mardis matin de 9h30 à 12h30 au Centre social Bénoni** et les **mardis après-midi de 14h à 17h au Tiers Lieu « Partaj'heure »**.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES 2025/2026

Les inscriptions aux activités périscolaires (restauration scolaire, accueils de loisirs, études dirigées, études dirigées avec accueil périscolaire du soir) pour l'année scolaire 2025-2026 **débuteront à compter du lundi 31 mars sur le portail famille.**

Pour mener à bien l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires, rendez-vous sur le portail famille, connectez-vous ou créez votre compte puis suivez les étapes suivantes :

1. Complétez la fiche sanitaire
2. Insérez vos pièces justificatives
3. Inscrivez votre enfant aux activités souhaitées

Une fois votre démarche finalisée, vous recevrez un courriel qui vous confirmera la bonne prise en compte de votre demande d'inscription. Lorsqu'elle aura été traitée par le Pôle des affaires scolaires et périscolaires, vous recevrez un second courriel qui confirmera ou non votre inscription définitive.

À noter: au vu du nombre très important de dossiers, le traitement de votre demande peut prendre plusieurs semaines.

Attention: si la fiche sanitaire n'est pas dûment complétée ou s'il manque une/des pièce(s) justificative(s), votre inscription ne pourra pas être validée.

En cas de difficultés, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec le Pôle des affaires scolaires et périscolaires sur le site villemomble.fr



← Accédez directement au Portail famille en scannant le QR code



ÉTAT CIVIL : PENSEZ À VOUS METTRE À JOUR

Comme chaque année, la réglementation demande à la Ville de procéder à la radiation des électeurs ayant déménagé sur une autre commune (perte d'attache communale) ou de signaler tout changement d'adresse qui est intervenu au sein de la commune (Villemomblois ayant déménagés sur Villemomble).

Tout changement, ou inscription, sur les listes électorales est à faire par l'intéressé et non par la Ville, même si vous avez réalisé une inscription scolaire ou périscolaire, renouveler vos titres d'identité, ou déposé un dossier concernant l'urbanisme. Quel que soit le service que vous avez sollicité celui-ci ne pourra en aucun cas délivrer votre nouvelle adresse au service électoral.

Ces démarches peuvent être réalisées tout au long de l'année, afin de ne pas être impacté en cas d'élection non prévue. **Attention, les demandes formulées par mail ne sont pas prises en compte par le service électoral.** Ces procédures peuvent être faites également sur le site : www.servicepublic.fr.

Par ailleurs, il est temps de penser aux renouvellements et aux demandes de vos cartes d'identités et de vos passeports afin de pouvoir partir cet été en toute sérénité. En effet, chaque année, le service Etat civil reçoit un grand nombre de demandes de titres juste avant la période estivale ce qui allonge très grandement les délais d'obtention. Afin d'éviter de longues attentes ou des réceptions hors délais, la Ville conseille aux Villemomblois d'anticiper ces procédures.

UNE MAISON DES PROJETS OUVRE SES PORTES



Une nouvelle structure municipale s'est installée au cours du mois de février. En effet, une Maison des Projets a ouvert ses portes. Ce lieu recense l'ensemble des projets menés par la Ville, ceux réalisés, ceux en cours et ceux à venir. Une permanence est assurée afin de présenter et d'expliquer en détail les différents projets. **Jusqu'au 13 avril, elle est située au 41 bis avenue Outrebon.** Elle sera ensuite transférée au 129 Grande rue à compter 19 avril. L'idée étant de permettre au plus grand nombre de profiter de cet espace et de découvrir les projets menés. La maison des projets est ouverte aux jours et horaires suivants :

- Les mercredis et vendredis de 17h à 19h
- Les samedis et dimanches de 10h à 12h



Villemomb|e

mars 2025

05.03.2025 à 10:00

COMMANDE : 032025



Villemomblois / Adulte

GRATUIT

03202593250

MAIRIE DE VILLEMOMBLE

13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE
01 49 35 25 25 - villemomble.fr

Vous allez bientôt vous mettre en ligne pour trouver votre rang

Mars 2025

Villemomblois / Adulte

GRATUIT

Édité le 05.03.2025 à 10:00



Villemomb|e



20h30



032025-93250

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX DE MARS À NOVEMBRE

À compter du 1^{er} mars 2025, vous devrez jeter vos déchets végétaux dans votre nouveau bac dédié à cet effet. Comme pour vos ordures ménagères, il vous suffit de sortir votre bac la veille au soir ou le matin même de la collecte.



Retrouvez le calendrier de collecte sur le site de villemoble.fr ou sur le site de Grand Paris Grand Est (GPGE).

Les **bagots** sont autorisés au pied du bac s'ils sont attachés par des liens naturels, ne dépassant pas 1,5 mètre de longueur et 6 cm de large pour les branchages. **5 bagots maximum** sont autorisés au pied du bac par collecte.

Les **sacs plastiques** sont refusés à la collecte. Il en est de même pour les sacs réutilisables au regard de la pénibilité induit par leur manipulation. Seuls les **sacs recyclables** sont toujours acceptés, mais leurs achats sont désormais à votre charge.

Vous n'avez pas encore reçu votre bac ou vous souhaitez demander un bac d'une contenance différente de celle que vous avez réceptionnée (entre 240L et 360L) ou le restituer? Effectuer votre demande sur le site de Grand Paris Grand Est ou via le numéro vert **0 800 50 49 36**. Les demandes seront centralisées et traitées à compter du **15 mars** en vue d'une optimisation logistique des rattrapages.

Une foire aux questions est disponible sur le site de GPGE.



← Retrouvez la FAQ de GPGE en scannant le QR code

PERMANENCES RÉNOVATION AVEC SOLIHA GRAND PARIS

En partenariat avec Grand Paris Grand Est, la Ville propose aux habitants des permanences en Mairie pour les accompagner dans leurs projets de rénovation ou de réhabilitation de leur habitat.

Les permanences sont ouvertes **sur rendez-vous** : aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs, aux locataires en habitat individuel et aux copropriétés du parc privé.

Planifiez un rendez-vous avec un conseiller pour identifier les aides financières auxquelles vous êtes éligibles afin d'améliorer le confort de votre logement.

CALENDRIER DES PERMANENCES EN MAIRIE DE VILLEMOMBLE :

- Lundi 10 mars 2025 de 9h à 12h
- Lundi 24 mars 2025 de 9h à 12h
- Lundi 28 avril 2025 de 9h à 12h
- Lundi 12 mai 2025 de 9h à 12h
- Lundi 26 mai 2025 de 9h à 12h
- Lundi 23 juin 2025 de 9h à 12h

Information complémentaire : contactprep@grandparisgrandest.fr

PARLONS DE...

Patrick Kientz

Dans son regard de photographe



Photographe animalier, Patrick Kientz est la "tête d'affiche" de l'expo **Biodiversité**, qui, du 15 mars au 6 avril, met en vedette son animal totem : l'orang-outan. Le 30 mars, lors d'une conférence sur le thème « safari et solidarité internationale », il présentera également une sélection de ses photos de safari prises pendant les seize mois qu'il a passés dans la tribu des Massaïs au Kenya au cours des cinq dernières années.

Lorsque l'on observe les yeux pénétrants du photographe, on peut presque y lire sa passion pour les singes malicieux qu'il a approchés en Afrique de l'Est et sur l'île de Bornéo. Il évoque ce lien de proximité dans son premier livre *Regards de Primates** consacré aux orangs-outans. Les clichés en noir et blanc de son dernier ouvrage *Dans Leur Regard* soulignent « les rares moments d'intimité où l'on peut se plonger, seul à seul, dans le regard d'un animal évoluant dans son milieu naturel. Au Kenya, la chasse est interdite depuis 1977. L'homme peut approcher mais c'est l'animal qui vient au contact. »

« Je faisais de la photo ethnique et c'est en 1988 que j'ai effectué mon premier "safari" (voyage, en swahili) au Kenya. Je me suis investi dans la photographie animalière en remportant, en 2007, le prix du Festival international de la photo animalière et de nature de Montier-en-Der avec un cliché saisissant des zèbres sur un point d'eau. »

'' Je suis envoûté par le continent africain depuis le début des années 1980. ''

Depuis, il parcourt inlassablement la planète, de l'Afrique à l'Asie, en passant par l'Amérique, pour assouvir sa passion dévorante pour la nature et la chasse photographique. Ses photos grand format en couleur d'orang-outans animent l'expo qui se déroule dans les salles du Château à compter de la mi-mars.

« Les rencontres les plus chargées en émotions, celles avec nos cousins à quatre mains, les primates, sont celles qui m'ont toujours le plus fortement ému », reconnaît-il.

Plus largement, le photographe témoignera de son expérience de la faune sauvage avec laquelle il a noué des liens étroits au fil de ses multiples voyages en Afrique de l'Est. Il évoquera, lors de sa conférence du dimanche 30 mars dans le cadre de l'expo Biodiversité, sa rencontre avec son ami Jackson Naurori dans la seule structure touristique appartenant à un Massaï, et la création avec lui de *Masai Mara Solidarity*. Les villages de la tribu Massaï sont implantés aux environs de la réserve nationale du Masai Mara qui abrite, pour l'essentiel, des lions, des guépards, des hippopotames, des zèbres et des éléphants.

Depuis 2020, Patrick Kientz est impliqué dans les tribus dont « l'avenir passe par des actions de préservation de la faune et des espaces naturels ». Co-fondateur et président honoraire de l'association *Masai Mara Solidarity* au Kenya, il est devenu fondateur et trésorier de l'association *Masai Mara Solidarité France* pour laquelle il relaie les dons aux communautés locales. À noter qu'une partie de la vente de ses livres est reversée à l'association pour équiper, notamment, l'école primaire Olare Owang d'un dortoir, fournir des citernes à eau potable ou encore construire trois salles de classe à l'école primaire de Ololomei.

*Patrick Kientz est l'auteur de : *Regards de Primates*, *Ours Polaire*, *Dans Leur Regard*, et co-auteur du *Monde Animal*.



Urbanisme : Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)



Du PLU vers le PLUi

Depuis le 3 juillet 2018, l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand Paris - Grand Est (GPGE) a initié l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), couvrant l'intégralité des 14 communes qui composent l'EPT, dont Villemomble. Après 6 ans d'échanges et de concertations le PLUi est entré en vigueur le 15 janvier dernier. Il se substitue au Plan local d'urbanisme (PLU) communal et c'est dorénavant le PLUi qui s'impose pour toute demande d'autorisations d'urbanisme. Mais qu'est-ce que cela a donc changé ?

Pourquoi un PLUi ?

Aujourd'hui, la réalité du fonctionnement des territoires et les enjeux environnementaux dépassent bien souvent les limites communales. Les défis actuels exigent que des questions comme l'étalement urbain, la préservation de la biodiversité, l'économie des ressources ou encore la pénurie de logements, soient prises en compte sur un territoire plus vaste que le seul espace communal.

Comment le PLUi a-t-il été préparé ?

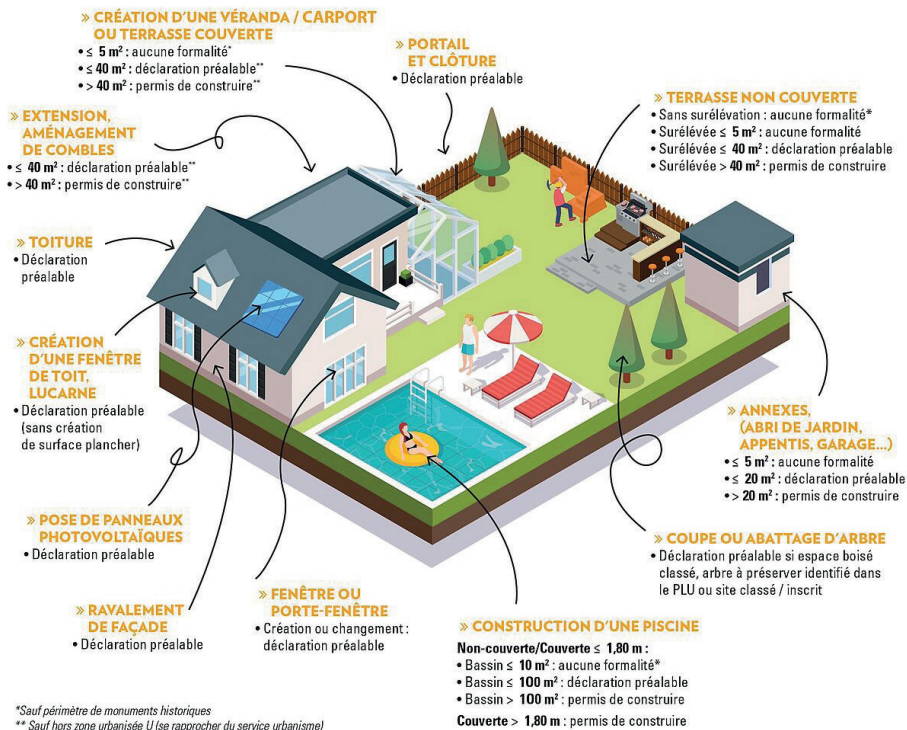
Le PLUi est le fruit d'une importante concertation qui a permis l'organisation de 42 réunions publiques, la tenue de trois expositions dans chacune des 14 communes qui composent l'EPT, la diffusion de publications dans les différents journaux municipaux et la mise en place d'un recueil des contributions du public. À l'issue de l'approbation du PLUi et de la consultation des partenaires institutionnels, le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal a été soumis à enquête publique du 27 mai au 3 juillet 2024. La commission d'enquête a ensuite rendu son rapport et ses conclusions motivées au cours du mois d'août 2024. Après quelques derniers ajustements, le PLUi a été approuvé par le Conseil de Territoire le 17 décembre 2024, pour une entrée en vigueur le 15 janvier 2025. Six années de travail, ont ainsi été nécessaires à l'élaboration du PLUi.



Exposition publique du PLUi

Qu'est-ce le PLUi encadre ?

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Quelles évolutions entre PLU et PLUi ?

Bien que ce nouveau document encadre l'urbanisme local, il y a eu peu d'évolutions de fond entre le PLU en vigueur jusqu'à début janvier 2025 et le PLUi. Pour comprendre ces nouvelles règles, GPGE met à disposition sur son site internet, un règlement écrit et graphique. L'EPT propose également sur son site, un système d'information géographique (SIG), permettant de consulter les grands principes réglementaires applicables à chaque parcelle.

Par ailleurs, le territoire a été divisé en plusieurs grandes familles de zones correspondant à des tissus urbains cohérents et à des objectifs réglementaires communs. L'une des modifications induite par le PLUi, concerne le changement d'intitulés de ces zones urbaines.

	Centre urbain	Centre patrimonial - faubourgs	Forme urbaine intermédiaire, zone de transition avec pavillonnaire	Habitat à dominante pavillonnaire	Habitat à dominante collectif	Zones économiques
PLU	UAa	UBa	UBb	UD	UC	UI
PLUi	UA	UAP	UB	UC	UG	UF

De plus, de nouvelles zones urbaines spécifiques ont été créées :

→ UE (en gris sur la carte) : zones de grands équipements où la Ville ne souhaite pas installer de logements, notamment autour de la déchetterie.

→ UPVL (en violet sur la carte) : zones à projets concernant les Quartiers politiques de la ville (QPV) des Marnaudes – Fosse aux Bergers et du secteur Guérin-Escarcelle. Ces projets sont définis par le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).

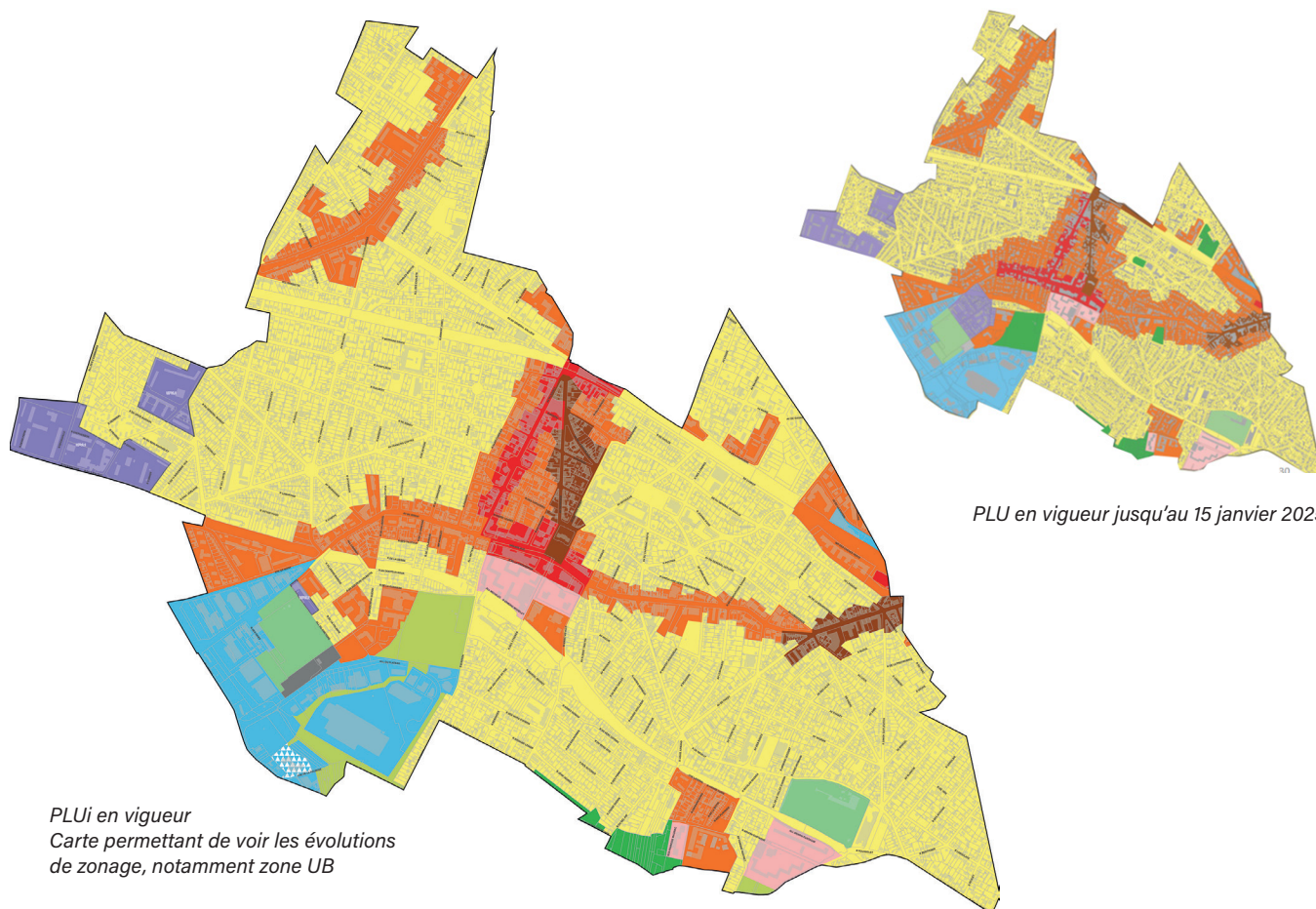
Plus concrètement, le PLUi va permettre de renforcer les dispositifs liés à la protection de la biodiversité avec l'accentuation de la végétalisation aux abords des habitations, la consolidation des cœurs d'îlots protégés, le panachage de la végétation, la modification des règles de plantation, etc.



Unités de plantation permettant le panachage des types et espèces de plantation

Le plan prévoit également la protection du patrimoine bâti et de l'habitat pavillonnaire, une réglementation plus fine sur l'aspect extérieur des constructions ainsi que l'interdiction de l'isolation thermique extérieure (ITE) pour les constructions en pierres, meulières...

Le PLUi va également permettre la limitation de la densification grâce à une réduction des zones dites intermédiaires, un abaissement des hauteurs d'un niveau, notamment le long de l'avenue de Rosny, et deux nouveaux outils.



PLUi en vigueur
Carte permettant de voir les évolutions de zonage, notamment zone UB

PLU en vigueur jusqu'au 15 janvier 2025

→ Le secteur de taille minimale de logements : pour chaque nouvelle opération, un pourcentage de petits ou grands logements est fixé selon les secteurs.

→ Le secteur de mixité sociale : pour chaque nouvelle opération, 30% de logements locatifs sociaux peuvent être demandés dans certains secteurs et sous certaines conditions.

Il s'agit là d'une liste non-exhaustive des différents développements liés au PLUi.

Que trouve-t-on dans un PLUi ?

Le Plan local d'urbanisme intercommunal est composé de cinq documents : le rapport de présentation, le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les orientations d'aménagements et de programmation (OAP), le règlement et les annexes.

→ Le rapport de présentation

Le rapport de présentation se compose d'un diagnostic, d'un état initial de l'environnement, de justifications des choix opérés et de l'évaluation environnementale.

→ Le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

Le PADD exprime le projet de territoire pour les 10-15 prochaines années. Il constitue la clé de voûte du PLUi.

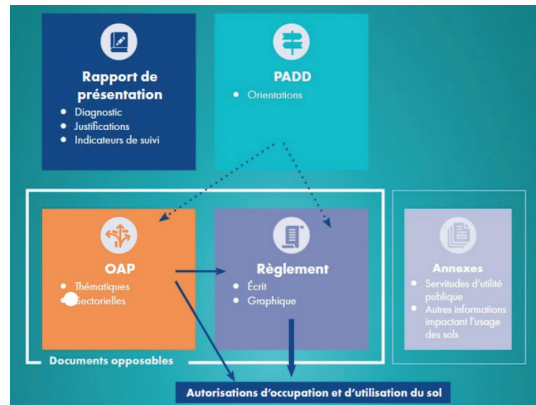
→ Le dispositif réglementaire

Il regroupe les règles qui encadrent tout aménagement ou construction sur le territoire, comme c'est le cas pour un permis de construire, par exemple. Il contient :

- **Les orientations d'aménagements et de programmation (OAP)**, outils de préprogrammation sur des secteurs particuliers ou de prescriptions, en lien avec certaines thématiques territoriales.
- **Le règlement** qui fixe, en cohérence avec le PADD, les règles générales et les contraintes liées à l'utilisation des sols. Il délimite les zones urbaines et les zones naturelles, forestières et agricoles à protéger. Il est composé d'un règlement écrit et de règlements graphiques.

→ Les annexes

Le PLUi est également composé d'annexes, permettant de garantir l'accès public à des informations pouvant impacter la constructibilité : contraintes d'utilité publique, risques naturels, etc.



À SAVOIR



Pour rappel, toutes les demandes administratives concernant l'urbanisme peuvent être effectuées depuis le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).



Vous avez besoin d'une information, de poser une question ou d'un accompagnement dans vos démarches ? **Il est possible de prendre rendez-vous, en ligne, avec le service Urbanisme.** Il suffit de vous rendre sur le site internet de la Ville, dans la rubrique « Mon quotidien », puis dans la sous-rubrique « Urbanisme et Habitat ».



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de GPGE ou scanner le QR Code ci-contre.

CULTURE

→ Samedi 8 mars | 20h30

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la compagnie 400 ZOOMS, en partenariat avec la Ville, vous propose de découvrir la pièce de Joseph Kesselring **Arsenic et vieilles dentelles, le samedi 8 mars, à 20h30, au Théâtre Georges Brassens. Entrée gratuite avec participation libre. Informations et réservations au 01 49 35 25 39 ou par mail à culturel@mairie-villemombre.fr**

08/03

→ Samedi 15 mars au dimanche 6 avril

Le Photo-Club Pavillonnais (PCP) vous invite à découvrir la nouvelle exposition photo sur la biodiversité. La protection des espèces reste un sujet d'intérêt pour tous, afin d'informer et de sensibiliser les Villemombois, petits et grands, **le PCP vous propose « Une rencontre avec les espèces menacées », entre le 15 mars et le 6 avril, au Château Seigneurial.** Cette exposition sera ouverte tous les jours entre 10h et 17h30. Une équipe sera présente chaque jour pour répondre à vos questions et vous guider dans les différentes salles de l'exposition. **Tout Public | Entrée Libre**

15/03
au
06/04

→ Samedi 22 mars | 19h30

Le Conservatoire Maurice Ravel vous propose de découvrir une collaboration artistique entre **le Trio Zéphyr et la Mezzo-soprano Sophie Belloir, pour la première édition des Nuits Lumineuses, le samedi 22 mars à 19h30.** Cette performance sera l'occasion de découvrir une narration associant danse contemporaine, chant lyrique et musique classique qui vous transportera dans les œuvres de Schönberg, Lieder, Wagner ou Zemlinsky. Un voyage ponctué de chorégraphies conçues par la danseuse Audrey Rogero ainsi que par les créations photos de Althée Servolle.

Informations et réservations au 01 48 55 05 05 ou par mail à conservatoire@mairie-villemombre.fr

22/03

→ Dimanche 6 avril | 15h30

L'association des Chœurs de Saint-Louis vous donne rendez-vous le **dimanche 6 avril, à l'Église Saint-Louis, à partir de 15h30, pour un concert empli de spiritualité.** Une collecte, au profit d'une œuvre caritative, sera effectuée à la fin de la représentation. **Tout public | Entrée Libre**

06/04

ÉVÈNEMENTS

→ Dimanche 9 mars | 10h30

Monsieur le Maire et les élus du Conseil municipal, commémoreront le 109^e anniversaire de la Bataille de Verdun, **le dimanche 9 mars, à 10h30, au Square Verdun. Tout Public**

09/03

→ Samedi 22 mars | 18h

Comme chaque année, la médiathèque Robert Calmèjane rejoint l'initiative du festival Hors limites, avec l'objectif de promouvoir et de diffuser des œuvres littéraires contemporaines. **Cette année, la médiathèque propose une rencontre avec l'auteur Philippe Jaenada, le samedi 22 mars, à 18h.**

Informations et réservations au 01 48 45 95 52 ou sur mediatheque.villemombre.fr

22/03

→ Samedi 29 mars | 20h30

Venez découvrir un univers à la fois poétique et inquiétant avec **la performance du mystérieux Klek Entòs, le samedi 29 mars, à 20h30, au Théâtre Georges Brassens.** Avec une atmosphère digne d'un film de Tim Burton, Klek Entòs invite les spectateurs à prendre conscience de leurs propres peurs et à les affronter afin d'en faire une force. Il a décidé d'investir le théâtre villemombois pour un spectacle sans pareil, mais une question subsiste... Osez-vous ?

Informations et réservations au 01 49 35 25 39 ou par mail à culturel@mairie-villemombre.fr

29/03

Retrouvez les derniers résultats marquants de vos clubs sportifs et les dates des matchs à venir.

BOXE



Le Villemomble Boxe Club (VBC) s'est illustré lors du championnat départemental qui s'est tenu les 1^{er} et 2 février derniers.

Kais et Kassim Benayache deviennent ainsi vice-champions de la Seine-Saint-Denis. Pour leur première participation, Nael Ben Mansour, Almany Dioumassy et Naïl ont su démontrer leur courage et leurs capacités techniques lors de leurs combats. Lya Chevy, Angelo De Jesus Santos, Amine Jamai et Semia Ben Mansour deviennent champions départementaux. Mention spéciale à Inès Marhi qui devient pour la deuxième fois consécutive championne de la Seine-Saint-Denis.

Un grand bravo aux 10 boxeurs qui ont représenté dignement le club et Villemomble. Le VBC tient également à féliciter Florian Comberiat et Olivier Widiaux pour l'obtention de leur certificat d'Assistant Prévôt Fédéral. Ce diplôme leur conférant des responsabilités d'encadrement.

ROLLER



Au début du mois de février, VS Croc Roller participait à la première étape des Kid's Roller organisée à Villepinte.

Une dizaine de clubs franciliens étaient réunis pour défendre les couleurs de leur ville respective. À cette occasion, les jeunes crocos villemomblois n'ont pas manqué de talent et ont fièrement remporté :

- 2 médailles d'or
- 2 médailles d'argent
- 4 médailles de bronze

Félicitations à eux !

VOUS SOUHAITEZ NOUS COMMUNIQUER VOS RÉSULTATS ?

Envoyez-nous un mail à l'adresse : communication@mairie-villemomble.fr

FOOTBALL



Les 15 et 16 février dernier, VS Football organisait l'édition 2025 de son tournoi Villemomble Sports Cup Futsal. Cette compétition ouverte aux U11 et U12 a réuni plus de 250 enfants.

Un week-end réussit avec une belle 3^e place pour les U11 villemomblois, la 1^{re} place pour les U12 et des performances mémorables de l'équipe féminine qui termine 7^e du tournoi.

ESCRIME



Villemomble a brillé lors de l'épreuve départementale qualificative pour les championnats de France des moins de 13 ans. En effet, le 9 février dernier, les jeunes compétiteurs de VS Escrime ont réalisé de belles performances.

Ainsi, chez les filles, Louise Guillet-Legras termine 1^{re} et Lena Hamman termine, elle, 2^e de la compétition. Du côté des garçons, la 1^{re} place revient à Titouan Mathurel suivi de Lowen Richard, 2^e, Yannaël Leunen et Ferdinand Chouteau arrivent 3^e ex-aequo et Pierrick Dai décroche la 6^e place.

GYMNASTIQUE



4 équipes de VS Gymnastique sont ressorties victorieuses dans leurs catégories respectives lors des championnats départementaux par équipe qui se tenaient les 1^{er} et 2 février à Noisy-le-Sec. Les TR1 14 ans et +, les Fed A 12-15 ans, les Fed A 10-13 ans et les Fed B 10-12 ans ont ainsi ramené la coupe à la maison. De belles performances également pour les sept autres équipes féminines et les deux autres équipes masculines engagées dans la compétition.

→ Retrouvez toute l'actualité de vos clubs sur leurs réseaux sociaux.

GROUPE D'OPPOSITION - LE RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES ÉCOLOGISTES

Le maire a engagé 25.000€ du budget municipal pour un sondage qui dépasse la simple consultation de satisfaction des citoyens. Un sondage électoral aux frais des contribuables ? Comme il aime les sondages, nous en proposons un gratuit

Jugez-vous O/N :- Qu'il y a une amélioration de la sécurité à Villemomble - Que l'offre commerciale a augmenté- Que l'inscription aux centres de loisirs est une réussite- Que les lieux de convivialité ont augmenté dans la ville- Que l'équipe municipale agit pour l'environnement et les mobilités douces

Êtes vous d'accord O/N avec :- l'opposition du maire à une station de métro ligne 11 à Villemomble- La longue fermeture de la maison familiale de Corrençon- Laisser les villemombois des logements sociaux sans chauffage sans eau chaude pendant des semaines- La fin du portage municipal à domicile des repas pour nos anciens - L'attribution de logements sociaux à des proches du Maire en dehors de tout critère imposé aux autres demandeurs- La préemption de terrains pour des raisons obscures- La mise en place de sens interdit qui renvoie la circulation vers la grande rue et paralyse la ville.- Les 500.000 € d'avocats et des procédures abusives- La coupure de l'éclairage public - La modification du ramassage des encombrants- Le simulacre de consultation du projet cœur de ville la veille du démarrage des travaux- La revente de 4 baux commerciaux avec une perte de 250.000 € au profit de 2 magasins de vêtements.

Plus de NON que de OUI ? Alors RDV en mars 2026

Jean-Marc Minetto (Président du groupe), Élisabeth Pochon, Nathanaël Bancel. Conseillers municipaux du Rassemblement de la Gauche et des Écologistes. Tel : 07 66 27 92 23, Mail : minetto2020@gmail.com, Page facebook : Minetto2020-2026

GROUPE D'OPPOSITION - ALLIANCE DÉMOCRATIQUE À VILLEMOMBLE

25 000 € d'argent public pour un sondage politique : LE SCANDALE BLUTEAU.

M. Bluteau a été pris la main dans le sac. Il a fait financer, avec l'argent des Villemombois, un sondage à 25 000 €, dont 15 questions purement politiques. Pris en flagrant délit, le maire se cache derrière des explications grotesques. Un "mystérieux client inconnu" aurait payé une partie du sondage ? 2 scénarios possibles :

1 - Bluteau ment et a bel et bien détourné l'argent public pour préparer sa campagne.

2 - Bluteau dit la vérité, et il admet donc avoir laissé un acteur inconnu financer une enquête municipale, influençant ainsi la communication de la ville sans même savoir qui tire les ficelles.

Dans les 2 cas, c'est un scandale absolu, révélateur soit d'une fraude, soit d'une incompétence dangereuse. Pendant que les Villemombois attendent des services publics dignes de ce nom, leur maire préfère brûler 25 000 € pour flatter son ego et sonder l'opinion sur sa propre image. Face à ce probable abus de fonds publics, nous avons saisi les autorités et alerté la presse. M. Bluteau ne sert pas Villemomble, il se sert de Villemomble. Les Villemombois ne sont ni des électeurs captifs, ni des financeurs de campagne déguisés. Ils méritent du respect et une gestion responsable. Nous exigeons du maire qu'il rende l'argent aux Villemombois et rembourse le sondage, comme il l'a indiqué en promettant de faire un chèque personnel. Nous ne laisserons pas passer ce scandale. Justice doit être faite. Comptez sur vos élus.

Anne LECOEUR (Présidente), ancienne adjointe au maire au social, aux seniors et à la santé. Sandrine VERBEQUE, ancienne adjointe au maire à l'urbanisme. Lahoussaine BIYOUKAR, ancien adjoint au maire au sport et à la politique de la ville.

Mail : adavvillemomble@gmail.com, Tel : 0664150043, Page Facebook : Alliance Démocratique à Villemomble.

GROUPE D'OPPOSITION - UNION POUR L'AVENIR DE VILLEMOMBLE

Dans un an les élections municipales décideront de l'Avenir de Villemomble, pour les 6 prochaines années.

D'ores et déjà, nous nous préparons, car vous êtes de plus en plus nombreux à nous dire « quand allez-vous revenir à la mairie pour rétablir les finances, l'organisation, le dialogue, la sécurité, la convivialité » ...

Avant ce changement que vous attendez avec impatience, nous souhaitons une fois de plus vous alerter sur les dérives du maire actuel et son équipe. Ils utilisent votre argent pour des études ou un sondage à 25 000€ à des fins politiques. Leur tactique les premières années consistait à accuser leur prédécesseur ; aujourd'hui c'est l'Etat qu'ils tiennent comme responsable de la très forte dégradation de l'équilibre du budget communal. Tout cela est mensonger : les augmentations des tarifs et taxes depuis 5 ans, ce sont eux.

L'obligation de contracter un emprunt de 3.5 Millions € fin 2024 pour réaliser les travaux du marché Outrebon (objet de nombreuses critiques) ce sont eux, preuve que leur programme de 2020 n'était pas financé.

A propos de la sécurité, le Maire se vante d'une baisse de 17% des cambriolages en 2024. C'est de la manipulation, il oublie en effet de préciser que ceux-ci avaient malheureusement augmenté de +26% entre 2022 et 2023, donc nous sommes encore au-dessus de 2022 !!

M le maire, vous avez pu tromper les électeurs, vous pouvez encore tromper quelques personnes un certain temps, mais vous ne pourrez pas tromper tout le monde tout le temps.

Contact : calmejane2026@gmail.com

Les élus du groupe UAV : P. Calmèjane, F. Bergougniou, G. Le Masson, A. Kalanyan, T. de Gallier de Saint Sauveur, L. Lefevre.

GROUPE DE LA MAJORITÉ - RÉUSSIR VILLEMOMBLE ENSEMBLE

« L'homme n'est pas naturellement ou instinctivement cultivé: c'est par un effort sur lui-même et un dépassement de ses instincts que l'homme devient humain » disait Kant.

La majorité municipale conduite par notre Maire Jean-Michel BLUTEAU s'est attachée ainsi depuis 5 ans à développer la Culture comme jamais, et au-delà avec un programme d'événements sans précédent allant jusqu'au Sport. Conformément à son programme, RVE a étendu les expositions du Château seigneurial, créé une section Ludothèque à la Médiathèque, ouvert ses événements aux talents locaux comme la fête de la Musique ou les terrasses éphémères...

Mais aussi, notre majorité a proposé: les cinés-enfants, le Marché de Noël, le marché des saveurs, la soirée Opéra, la nuit de l'été indien, les pièces de Molière, la Villemomboise, la création de 2 city stades ainsi que des parcours santé dans nos parcs, les expositions sur la biodiversité qui réunissent plus de 1700 enfants venus de toutes nos écoles, et toujours pour nos enfants la création du premier « Orchestre à l'école » !

Ce dispositif, qui est une première sur la ville va permettre à nos enfants de découvrir un instrument de musique et de continuer leur éveil et leur apprentissage diversifié. Culture, événements et sport sont des priorités que nous concrétisons pour la réussite de tous : sans augmenter vos impôts et toujours en préservant une dette faible.

Nous croyons à la culture qui fait la différence et qui permet à chacun de s'élever et de s'épanouir.

BIENVENUE !

Décembre

Léa ACIKGOZ | Paul-Antoine BAUDESSON | Séléna CAZAUX | Aksel CHERGOU | Zayahn DIALLO | Kangni EKOE | Hawa FANGUEDOU | Abdelmalek KANDOUSSI | Keliana MBOMBA LINGONDA | Alaïa NAILI | Mattéo PIRES MARTINS | Valentin SKOCZ | Rayhanne TOUNSI | Théa WOJAKOWSKI | Téssnime ZIDAN

Janvier

Talya ABBOU | Taly ALLOUN | Anas AMARA | Leya BADILA | Issa CHERGUI | Gaïa EMANUELLI | Nahia ESTEVE VALLES | Emilia HRONA | Polina HRONA | Aboubacar KOUMBASA | Kris LANDAUER | Lola MONTOUT HAYDARI | Anaëlle MUMBUMBU | Lenny NGOMBO | Adem OZDEMIR | Hamza OZTURK | Nina TOMIKJ

CONDOLÉANCES

Janvier

Fatima AL GUERCH, 90 ans | Gérard ASSUID, 78 ans | Monique BATAILLY, 89 ans | Christiane BERTHELON, 91 ans | Martine DUMONT, 73 ans | Monique DURUPT, 96 ans | Françoise GUILLEBAUD, 85 ans | Yvette GUYOT, 87 ans | Ahmed HARBILI, 92 ans | Thevasahayampillai JOSEPH MARIYANAYAGAM, 61 ans | Alain LE GUEN, 69 ans | Odette MACHICOANE, 90 ans | André MARRO, 96 ans | Georgette NEGERS, 97 ans | Christiane PUZENAT, 88 ans | Jeannine RISSOAN, 100 ans | Hélène WUKITS, 78 ans

FÉLICITATIONS

Janvier

Anne-Viviane ABALO et Kokou AZIANGBA
Henia BATTOU et Hakim BEHTANI

Selon les données transmises au 24/02/25

BINGO VILLEMOMBLOIS

Spécial culture

Règle du jeu

Pour jouer, il suffit de relever les 4 défis en nous envoyant vos photos par mail* à communication@mairie-villemomblois.fr ou en DM sur nos réseaux sociaux

Défi °1

Se rendre à l'exposition de tableaux de Guillaume Steudler *Poétique biologique, ou comment peindre entre les lignes* à la médiathèque



Défi °2

Suivre notre compte Instragam [mairie.villemomblois](https://www.instagram.com/mairie.villemomblois)



Défi °3

Se rendre à l'exposition photos du Photo-Club Pavillonnais: Biodiversité *Les espèces menacées* au Château Seignurial



Défi °4

Se rendre à l'exposition photos *Saint-Fiacre: la 40° édition* sur les grilles tout autour du Square de Verdun



Tentez de remporter deux places pour le spectacle

KLEK ENTOS



* Pour tout envoi par mail, nous préciser votre pseudo Instagram

OSEREZ-VOUS ?

TARIFS

ADULTES : 23€

- 18 ANS : 11,5€

KLEEK ENTOS

Écrit par DAVID STONE

Mise en scène JB DUMAS

SPECTACLE DÉCONSEILLÉ AUX -10 ANS

SAMEDI 29 MARS 2025 | 20H30

THÉÂTRE GEORGES BRASSENS

CULTUREL@MAIRIE-VILLEMOMBLE.FR | 01 49 35 25 39